Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pascal Broulis élu à la présidence de la Conférence des gouvernements cantonaux

La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a élu à sa présidence le conseiller d'Etat Pascal Broulis, qui entrera en fonction le 1er janvier 2010 pour une durée de deux ans au minimum. Cette fonction revient ainsi pour la première fois au représentant d'un canton romand. Le Conseil d'Etat se réjouit de cette élection qui traduit la présence de plus en plus active du canton de Vaud sur la scène intercantonale et fédérale.

Le président du Conseil d'Etat vaudois Pascal Broulis succède au conseiller d'Etat schwytzois Lorenz Bösch qui quittera la présidence de la CdC à fin 2009 après quatre années couronnées de succès. Sous sa houlette, la CdC et différentes conférences intercantonales se sont regroupées au sein de la Maison des cantons à Berne.

La Conférence des gouvernements cantonaux a été créée le 8 octobre 1993 à la suite du refus du peuple et des cantons de l'Espace économique européen. Elle a pour objectif de favoriser la collaboration intercantonale dans les domaines de compétence des cantons ainsi que dans les affaires fédérales importantes.

Les principaux secteurs d'activité de la CdC concernent la modernisation et le développement du fédéralisme, la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, la préparation des décisions au sein de la Confédération, l'exécution des tâches fédérales par les cantons, ainsi que la politique extérieure et l'intégration européenne.

En matière de politique nationale, la CdC s'est notamment développée dans des domaines comme la Réforme de la Constitution, la RPT, le paquet fiscal et les programmes d'allégements budgétaires.

Le secrétariat de la CdC, composé d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs, a son siège dans la Maison des cantons depuis son ouverture en été 2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 septembre 2009

DINF, François Marthaler, vice-président du Conseil d'Etat vaudois, 021 316 70 01 Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, 079 210 84 09 DFIRE, Simon Affolter, délégué aux affaires intercantonales, 079 293 90 34